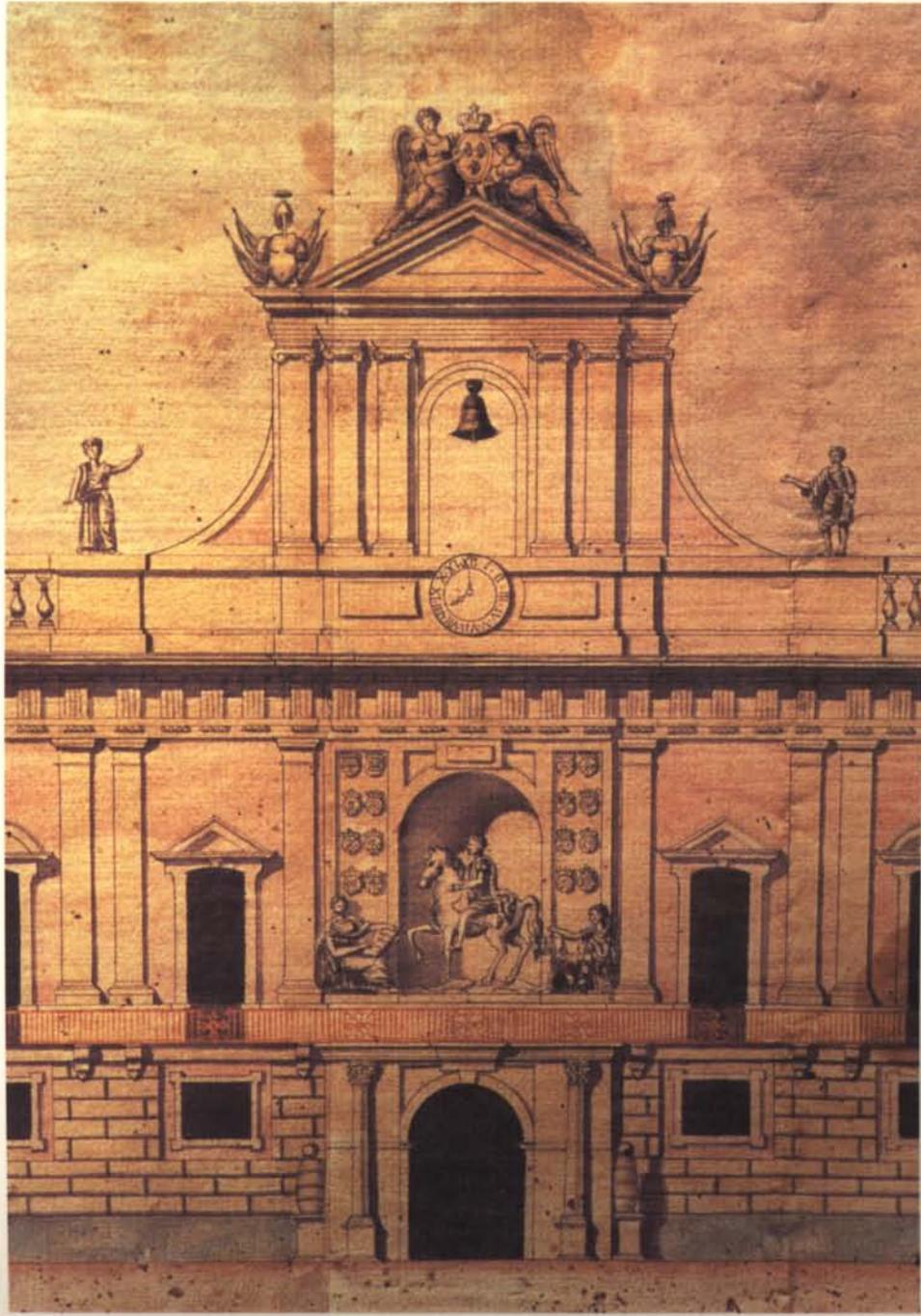


M **É M O I R E** **S**
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



TOME LVII - 1997

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE ET DU CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850

TOME LVII

1997

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE ET DU CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT

Place d'Assézat 31000 Toulouse

LES RESTAURATIONS DE LA CATHÉDRALE DE TARBES AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

par Nelly POUSTHOMIS-DALLE *

Aborder un monument du Moyen Âge par la période contemporaine est une démarche habituelle pour un historien de l'art médiéval. Les écrits et les travaux des XIX^e et XX^e siècles le renseignent d'abord sur les modifications apportées à l'édifice depuis la Révolution. Mais au-delà de cet exercice qui consiste à rechercher le monument médiéval au travers du prisme contemporain, s'imposent la nécessité et le désir de connaître les préoccupations des hommes chargés de sa conservation, leur attitude, leur compréhension d'un monument qui, dans le cas de la cathédrale de Tarbes, était important par sa fonction mais ne pouvait être regardé comme spectaculaire ou exemplaire (1). L'intérêt manifesté pour une des rares cathédrales romanes apparaît faible et tardif. Le classement parmi les Monuments Historiques n'intervient que le 30 octobre 1906 et les études qui lui sont consacrées, relativement récentes, émanent d'auteurs qui y furent incités par leurs origines ou leurs fonctions.

La cathédrale des origines au début du XX^e siècle

La cathédrale actuelle Sainte-Marie de la Sède (2) a été élevée dans le noyau présumé initial de la ville, regroupant autour d'elle le cloître, l'évêché et les maisons canoniales, donnant à ce bourg un caractère exclusivement clérical, fortifié, avec une administration autonome jusqu'au XVI^e siècle. L'édifice est de conception romane tant par son plan (3), une nef unique courte s'ouvrant sur un profond et large transept saillant et greffé de trois absides, que par l'essentiel de sa structure. Plusieurs étapes de construction s'échelonnent sur les XII^e et XIII^e siècles, repérables aux changements de matériaux et d'appareils : pierre et brique alternées en damier ou en bandes horizontales pour le chevet; appareil de briques et galets à alternance lâche pour la partie médiane du transept et la moitié inférieure de la nef; à alternance serrée pour les parties hautes de l'édifice correspondant au niveau des voûtes qui adoptent, dans le chevet et le transept, un tracé nettement brisé. Par la suite, elle connaît diverses transformations, adjonction de

* Communication présentée le 18 février 1997, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 1996-1997 », p. 211.

1. Cette étude a débuté avec un mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie, N. POUSTHOMIS-DALLE, *L'abbatiale de Saint-Orens en Lavedan et sa place dans l'art roman*, sous la direction de M. Durliat, Université de Toulouse-Le Mirail, 1979, t. 1, p. 144-147. Elle a été développée dans le cadre d'une direction de recherche donnée par M. Durliat pour les mémoires de D.E.A. à l'Université de Toulouse-Le Mirail : Nelly POUSTHOMIS DALLE, *Les restaurations de la cathédrale de Tarbes aux XIX^e et XX^e siècles*, D.E.A., Université de Toulouse-Le Mirail, 1979, 2 vol. L'ensemble a été réactualisé pour la présente publication. C'est volontairement que les limites de cette étude se resserrent autour de la seule cathédrale, les travaux à l'ancien cloître ayant été étudiés par Catherine VINCENT, *Recherches sur le cloître de la cathédrale de Tarbes*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie, sous la direction de M. Pradalier, Université de Toulouse-Le Mirail, 1990, 2 vol.

2. Le premier évêque connu, Aper, n'apparaît qu'en 506; l'évêque est dit « de Bigorre » jusqu'à la fin du XI^e siècle, puis « de Tarbes ». Des sondages dans la partie sud du chevet et du transept ont rencontré des substructions antérieures à la cathédrale actuelle, susceptibles de remonter à l'Antiquité tardive et/ou haut Moyen Âge.

3. Le parti général apparaît sans doute à l'abbatiale bénédictine de Saint-Orens en Lavedan, repris par une autre abbatiale bénédictine lavedanaise Saint-Savin. Cf. N. POUSTHOMIS-DALLE, *L'abbatiale de Saint-Orens...*, *op. cit.*, cathédrale de Tarbes p. 138-162.

deux chapelles au nord dans l'angle du transept et de la nef, construction d'un clocher octogonal en briques à la croisée au-dessus d'une voûte d'ogives à huit quartiers rayonnants (4), surélévation de l'ensemble des murs, enfin allongement de la nef au XVIII^e siècle par la construction d'une pseudo-travée supplémentaire à l'ouest terminée par une façade en grès.

La période révolutionnaire ne semble pas apporter de modifications majeures (5). Après le refus de prêter serment du dernier évêque, François de Gain-Montagnac (1782-1801), Guillaume Molinier est élu évêque constitutionnel des Hautes-Pyrénées en 1791 et plusieurs fêtes constitutionnelles sont célébrées dans la cathédrale avant qu'elle ne devienne Temple de la Raison le 20 mars 1794. Elle est rendue au culte catholique en 1795. En 1803, une expertise de bâtiments attenant à l'ancien évêché, devenu préfecture, les juge irréparables et dégradants : le cloître, situé au sud de la cathédrale, est démoli sur ordre du préfet Chazal (6).

Supprimé par le Concordat (7), l'évêché de Tarbes est officiellement rétabli en 1817, effectivement en 1822. Le nouvel évêque, Antoine-Xavier de Neirac, ne reprend possession que de la cathédrale, de la sacristie et de la salle capitulaire construites dans le prolongement du bras sud du transept, le préfet s'étant approprié, outre l'ancien évêché et son jardin, l'ensemble de l'aire du cloître démoli en 1803 et la chapelle Saint-Jacques, séparée du chapitre par un vacant à fumier.

Les volumes de la cathédrale, en ce début du XIX^e siècle, ne sont plus, depuis longtemps, ceux de l'édifice roman puisque, outre les adjonctions, l'ensemble a été surélevé de façon inégale, à l'aplomb des murs existants et non en encorbellement, avec de rares ouvertures, sauf aux absidioles (fig. 1). Cet exhaussement, postérieur à la construction du massif octogonal de la croisée dont il masquait la base des fenêtres, paraît antérieur aux ravages des Huguenots puisque ces parties hautes semblent avoir servi de refuge au moment de leurs attaques. L'ensemble des toitures était couvert en ardoises. L'édifice était entièrement recouvert, à l'exclusion de la façade occidentale, par un enduit peu flatteur qui donnait de grandes surfaces uniformes et alourdissait les volumes. Tel était l'aspect général de la cathédrale de Tarbes, léguée par les siècles antérieurs aux architectes chargés désormais de sa conservation ou de sa restauration (8).

Le XIX^e siècle : un entretien ponctué de grosses réparations et de grands projets

Le XIX^e siècle ne fut pas celui des plus grands changements et, s'il donna lieu à des réparations, il fut surtout fertile en grands projets.

Entretien et grosses réparations

Les dépenses d'entretien, dont le montant se situe entre 500 F et 2 000 F, se répartissent en quelques rubriques à peu près constantes au fil des ans, auxquelles s'ajoutent quelques réparations importantes par leur ampleur et leur coût, mais sans modification essentielle de la structure de l'édifice.

Les toitures donnent lieu à des dépenses d'entretien régulières et relativement lourdes ainsi qu'à de grosses réparations. Résultant de la surélévation de l'édifice, elles sont irrégulières et situées à des niveaux différents (9). À la fin du siècle, des fléchissements et des torsions dans les bois de charpente ont déformé les surfaces des couvertures

4. Du même type que celui de Saint-Savin de Lavedan.

5. Ayant toujours abrité les célébrations d'un culte, les modifications apportées (mobilier, décoration) durent rester superficielles et réversibles. Le vandalisme révolutionnaire dut surtout s'exercer contre les objets liturgiques et les tableaux lors du bûcher de 1794.

6. Voir fig. 8.

7. Les départements des Landes, Hautes et Basses-Pyrénées sont alors regroupés dans le grand diocèse de Bayonne.

8. Voir A.M.H. n° 27884, 27885 (Latour, 1843), 27901 (Duran, 1856), 27893 à 27895, 17120 (Duran, 1866).

9. Très importante au chevet, surtout aux absidioles dont la hauteur avait été presque doublée, la surélévation était plus prononcée au bras nord qu'au bras sud du transept, avec un faitage décalé vers l'ouest par rapport à l'axe nord-sud. Pannes et faitages reposaient sur des poteaux portant directement sur les voûtes (rapport de l'architecte Fitte, 24 décembre 1897, A.N., F^o 7894).

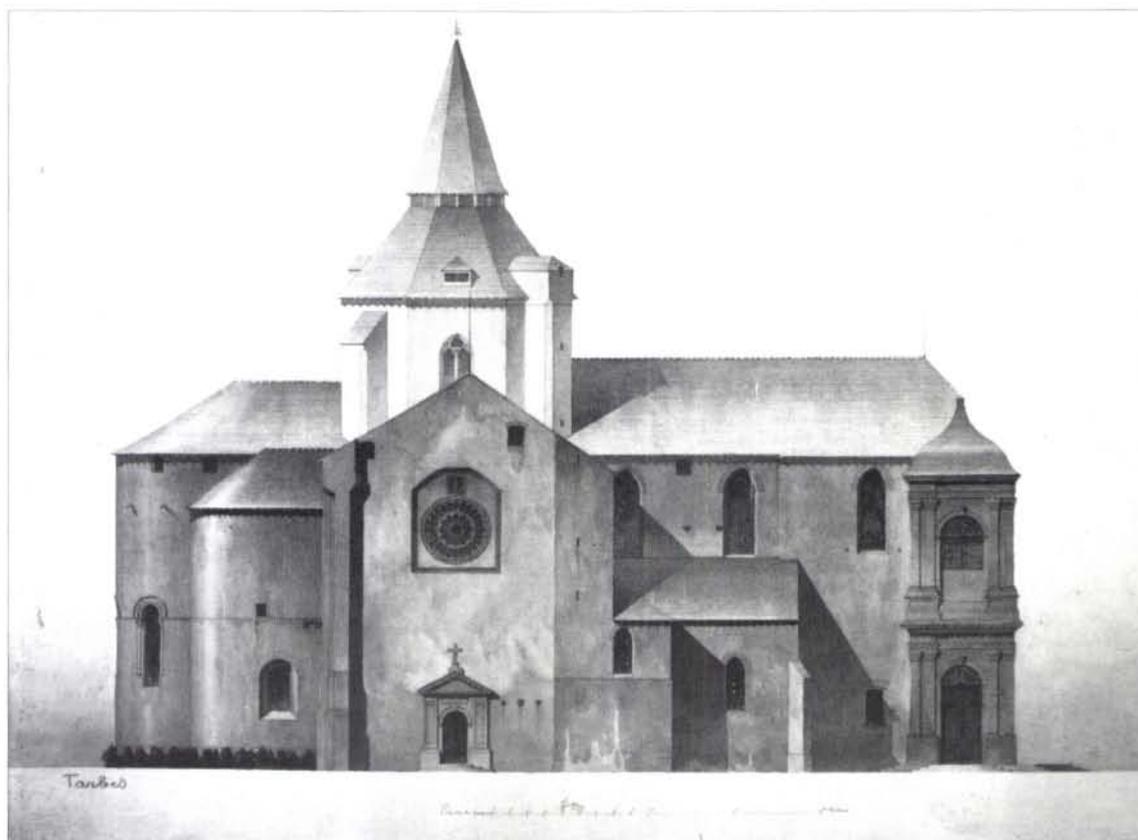


FIG. 1. : ÉLEVATION NORD,
ÉTAT ACTUEL (Duran, 1866), A.M.H. n° 27894.
Arch. phot., Médiathèque du Patrimoine, CNMHS Paris.

malgré leur réfection entre 1820, 1822 et en 1825. De fréquents ouragans (1822, 1830, 1849, 1867, 1874, 1875) et le tremblement de terre de 1850 occasionnent des dépenses imprévisibles et des demandes de crédits « extraordinaires », d'un montant pourtant généralement faible. Les enduits extérieurs, considérés comme protégeant les maçonneries des infiltrations (10) sont entretenus jusqu'à ce que, tombant par plaques, l'architecte diocésain Fitte en demande la suppression en 1892 (11).

Les travaux intérieurs concernent le pavement, les enduits et peintures et les vitraux. L'entretien des sols est peu important et peu fréquent. La restauration du dallage de l'église, composé de marbres de deux couleurs, se fait généralement à l'identique par remplacement des carreaux détériorés (12). Les enduits intérieurs font l'objet de raccords ou de réfections partielles. Les murs de la nef sont recouverts d'un décor « d'un prétendu style gothique » (13). Cette peinture décorative, exécutée en blanc et jaune sur fond bleu ciel et composée essentiellement de rinceaux, d'arabesques, de candélabres, cornes d'abondance, couvrait principalement les voûtes; des motifs géométriques, faux caissons, tresses et rubans, ornaient les doubleaux et les ogives, les ébrasements des fenêtres et les fûts des colonnes. Quelques médaillons historiés étaient peints dans l'abside, peut-être dans les absidioles, et sur les voûtains de la nef. Le

10. Rapport de l'architecte départemental Artigala, 20 septembre 1823, A.D. Hautes-Pyrénées, V 2066.

11. Rapport du 22 novembre 1892, A.N., F¹⁹ 7893.

12. La comparaison des plans dressés par Duran en 1866 (A. M.H., sans numéro) et par Caddau (dans *Monographie de la cathédrale de Tarbes*, Paris, Tarbes, 1911, pl. h.t. après p. 72) révèle quelques différences.

13. Selon Guilhermy qui juge « ridicule » ce décor exécuté par des « barbouilleurs », et qui en donne une rapide description (B.N., *Description des localités de la France*, N.A.F. 6110, t. XVII, f° 3v°).



FIG. 2. CATHÉDRALE DE TARBES. VUE INTÉRIEURE PAR ARNOU ET DERROY, dans *La France en miniature*, 1850-1867, pl. 576.

tambour et les trompes de la croisée étaient ornés des figures peintes des quatre évangélistes et de personifications de la Religion, la Foi, l'Espérance et la Charité, sans doute exécutées par le peintre Pédoya vers 1843 (14). Ces peintures, connues par une lithographie (fig. 2) et quelques photographies (15), appartenaient à un courant italianisant s'inspirant du vocabulaire décoratif des peintures de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi, et largement diffusées dans la région par des peintres aux noms à consonance italienne. En 1861, la confection de vitraux pour les trois baies de l'abside est confiée à l'abbé Goussard (16). Ils représentent de gauche à droite : saint Justin et saint Fauste, par tradition les deux premiers évêques de Tarbes, une Vierge à l'Enfant en majesté entre deux anges lui présentant une palme et des fleurs de lys, saint Éxupère, évêque de Toulouse et originaire d'Arreau, et saint Bertrand de Comminges. Les évêques sont représentés sous une double arcade en plein cintre, surmontée d'un faux oculus sur fond de feuillages, les pieds posés sur un socle où sont inscrits leurs noms et titres au-dessus d'un soubassement composé d'une arcature en plein cintre sur fond de rinceaux. Le vitrail de la Vierge fait plus de place à l'architecture : tours crénelées dans le soubassement, tourelles et dôme au-dessus d'un arc encadrant les visages de la Vierge et de l'Enfant qui se détachent sur un fond cloisonné au-dessus de draperies. Les vitraux des trois fenêtres du croisillon sud datent sans doute aussi de cette époque : saint Maurice (17) et saint Augustin encadrent un Bon Pasteur. Les personnages, moins hiératiques et moins statiques que dans l'abside, sont présentés sous une arcade trilobée surmontée d'une composition architecturale à tourelles et crénelage, tandis qu'une arcature en plein cintre décore la partie inférieure des vitraux.

Enfin, en 1815, le Conseil Général décide d'ériger un monument commémoratif à la gloire de Louis XVI dans un « local attenant », bâti entre 1803 et 1815 à l'angle sud du transept et de la nef. Le projet de l'ingénieur en chef du département, Siret, est jugé trop banal par l'Inspecteur Général de Gisors qui charge Debret, l'architecte de Saint-Denis, d'une nouvelle composition. Les travaux, adjugés en 1817, sont achevés en 1820.

14. Selon L. Caddau, *Monographie...*, *op. cit.*, p. 73, et selon MM. Froidevaux et Costa, dans un rapport à la Délégation Permanente de la Commission des Monuments Historiques, P.V. de séance du 8 avril 1968, A.M.H. Tarbes 2403, 5^e dossier. Aucun document n'atteste cette attribution, par ailleurs possible. Les Pedoya, originaires d'Italie et installés en Ariège (canton de Saint-Girons), ont beaucoup œuvré comme peintres décorateurs dans la région à cette époque. Parmi leurs œuvres connues et datées du milieu du siècle, citons les voûtes de la chapelle de Garaison, le plafond peint (détruit) de l'église de Saint-Lézer, l'abside de l'église de Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées), les décors de nombreuses églises en Haute-Garonne (Fronton, Montgeard, Caragoudes...) et en Tarn-et-Garonne.

15. « Vue intérieure de la cathédrale », dessiné par Arnout et lithographié par Deroy, dans *La France en miniature*, liv. 1850-1867, pl. 576; A.D. Hautes-Pyrénées, tiroir-plan VI, plaques photographiques antérieures à 1908; photographie noir et blanc d'une pochette souvenir, s.d. (v.1963). Ces peintures ont été supprimées en 1968, à l'exception de celles couvrant le berceau en avant de l'absidiole nord et la voûte de l'abside centrale.

16. Sans doute originaire de Condom, l'abbé Goussard, plus ou moins « archéologue », crée avec son frère Bernard une fabrique de vitraux peints à Condom. Il reçoit la médaille d'argent 1^{re} classe à l'exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie à Toulouse en 1858. De 1853 à 1879, il produit des vitraux pour un grand nombre d'églises gersaises dont la cathédrale de Condom en 1858 (chapelle Notre-Dame) et 1860 (3 grandes verrières des fenêtres hautes du chœur), et pour le chœur de Saint-Pé de Bigorre en 1859. Notice dans N. Desseaux, *Artistes, artisans et industriels : les peintres-verriers toulousains au XIX^e siècle*, thèse de 3^e cycle, sous la direction de Y. Bruand, Université de Toulouse-Le Mirail, 1983, vol. I, p. 63-72. Pour l'attribution des vitraux de Tarbes, cf. lettre de Goussard au Secrétaire Général du 9 janvier 1861 (Arch. Évêché) et J.-B. Laffon, *La cathédrale de Tarbes, Notre-Dame de la Sède. Guide-Album souvenir*, Tarbes, 1963, p. 211-212.

17. Dont l'évêque Marc du Houssay offrit des reliques à la cathédrale en 1674.

S'il s'est agi de réparations plus que de restaurations au cours du XIX^e s et si l'on s'est contenté de consolider et de colmater, c'est sans doute dans l'espoir et dans l'attente de la réalisation de projets ambitieux.

Projets d'agrandissement et isolement de la cathédrale

Ces deux préoccupations, correspondant à une période bien déterminée, sont liées dans le temps et dans l'esprit de ceux qui les exposent, mais leur aboutissement diffère sensiblement. La volonté d'isoler le monument pour une meilleure présentation, associée à des considérations de sécurité, comme la prévention des incendies, de dignité et de tranquillité – éviter les voisinages bruyants ou dégradants –, recouvre presque toujours le désir sous-jacent d'agrandir la cathédrale.

Projets d'agrandissement

Les motifs

Plusieurs lettres et rapports informent sur les mobiles et les arguments utilisés par les promoteurs de ces projets. Ils mettent en cause l'exiguïté et le manque de prestige de la cathédrale, ce « petit monument » ne pouvant contenir que 1 600 personnes hors du chœur contre 7 000 ou 8 000 attendues lors des fêtes (18) et se prêtant mal à « l'éclat et à la majesté des cérémonies augustes de la Religion catholique » (19). Il faut « doter la ville, le diocèse de Tarbes, le département d'une cathédrale convenable et assortie aux besoins de l'époque » (20) et « qui fera honneur au pays et au gouvernement qui l'aura fait ériger » (21). En outre, l'édifice est inachevé et irrégulier. La tour de la croisée ne fut pas conçue pour servir de clocher, elle est ébranlée par le mouvement des cloches et des lézardes s'agrandissent le long des piliers de la croisée, représentant un danger pour la conservation de l'édifice et la sécurité des fidèles. Les tours de façade destinées à servir de clochers n'ont en effet jamais été construites puisque la façade occidentale du XVIII^e siècle n'a pas été terminée. Sur demande du ministre, peu convaincu, l'architecte Latour remet un rapport concluant à l'impossibilité de réparer la tour-lanterne sans la décharger des cloches, lesquelles ne pourront trouver place que dans deux tours de façade construites à cet effet (22). L'argument technique masque à peine des préoccupations d'ordre esthétique et symbolique. L'édifice, sans caractère monumental et sans élégance, ne correspondait pas à l'idée ni à l'image que l'on avait d'une cathédrale. Surtout, il était dépourvu de clocher digne de ce nom, c'est-à-dire de cet élément vertical qui signale l'église dans la ville. Or, pour le clergé à cette époque, une belle église est une église dotée d'une flèche haute et légère (23). Guilhermy s'est fait l'écho de l'opinion qu'on pouvait avoir de la cathédrale de Tarbes en ce milieu du XIX^e siècle : « Le recrépissage et le comble en pigeonnier de la coupole centrale donnent à l'édifice, quand on le voit de loin, l'apparence d'un corps de ferme » (24).

Enfin, apparaissent ponctuellement des arguments politiques ou économiques. Ainsi, un projet d'agrandissement, malgré son coût élevé (200 000 F), représenterait une économie par rapport à la construction d'une nouvelle cathédrale (500 000 F), préconisée par le préfet, et pour laquelle on ne dispose pas d'emplacement adéquat (25). De plus, l'ouverture d'un tel chantier serait favorable à la classe ouvrière (26).

18. Tarbes compte 14 000 habitants en 1851.

19. Exposé des motifs par l'évêque, 4 mars 1843 (A.N., F¹⁰ 7 893).

20. Lettre de l'évêque au préfet du 4 mars 1843 (A.D. Hautes-Pyrénées, V 2068).

21. Lettre de l'évêque au Ministre du 4 mars 1849 (Arch. Évêché).

22. Compte rendu du rapport par le préfet à l'évêque, qui signale même la nécessité d'ajouter à l'église « les deux tours qui la complétaient anciennement » ! (lettre du 27 mars 1844, A.D. Hautes-Pyrénées, V 2068).

23. Cf. l'abbé J. Dieulin, *Le guide des curés, du clergé et des ordres religieux dans l'administration des paroisses*, Lyon, 2^e éd. 1849, I, p. 237. Voir J. Nayrolles, *Roman et néo-roman. De l'invention du passé dans la culture archéologique et dans l'art du XIX^e siècle français*, Thèse N.R. sous la direction de Y. Bruand, Université de Toulouse-Le Mirail, III, p. 748-749.

24. B.N., N.A.F. 6119, f^o 3, et « La cathédrale ne possède pas de clocher. C'est le comble de la coupole qui fait office de campanile. Les cloches sont d'ailleurs fort peu de choses », *ibid.* fol. 6.

25. Cet argument n'apparaît que lors du conflit entre l'évêque et le préfet en 1851.

26. Argument politique utilisé seulement envers le préfet Massy par l'architecte Duran, lettre du 21 janvier 1851 (A.D. Hautes-Pyrénées, V 2068).

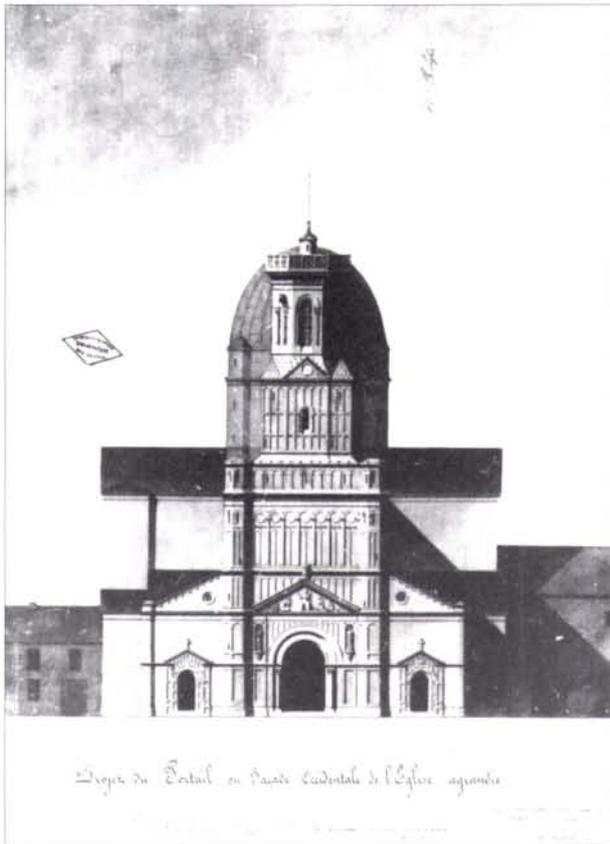


FIG. 3. CATHÉDRALE DE TARBES. PROJET DU PORTAIL OU FAÇADE OCCIDENTALE, 1^{er} PROJET (Latour, 1843), A.M.H. n° 27888, Arch. phot., Médiathèque du Patrimoine, CNMHS Paris.

byzantin qui caractérise éminemment » la cathédrale de Tarbes (31) tout en ayant un air très italien (32). Dans le second projet (33), des chapelles entre contreforts flanquent les collatéraux, la nef comporte quatre vraies travées en arrière d'un narthex de plan sensiblement différent. L'élévation du vaisseau central ne comporte que deux niveaux, arcades et fenêtres hautes. La façade est harmonique, dans le style gothique septentrional du XIII^e siècle alors très prisé

Les projets

Compte tenu de la présence de maisons particulières au chevet, anciennes demeures canoniales, et de la préfecture au sud-ouest, l'agrandissement de la cathédrale ne pouvait guère se faire que par l'adjonction de deux collatéraux et l'allongement de la nef vers l'ouest. Deux architectes ont soumis tour à tour divers projets, plus ou moins ambitieux et coûteux.

En 1843 Jean-Jacques Latour (27) remet deux projets où la nef est dotée d'un simple collatéral (28) et prolongée de deux travées et d'un narthex. Dans le premier (29), la première travée est séparée du reste du vaisseau central par deux piliers supportant la tribune d'orgue, des autels sont adossés dans chaque travée aux murs gouttereaux éclairés par des fenêtres à triple lancette et une petite rose dans la première travée. L'élévation du vaisseau central est à trois niveaux, arcades brisées, oculi et fenêtres hautes à une lancette. La composition de la façade occidentale, tripartite et triangulaire, met fortement l'accent sur la partie centrale (fig. 3). Les collatéraux s'effacent au profit d'un massif central, puissant et haut, cantonnée de contreforts en forme de tourelles polygonales ; à la base s'ouvre un large portail en plein cintre, flanqué de statues nichées et surmonté d'un fronton triangulaire sculpté ; puis se succèdent trois niveaux d'inégale hauteur, ornés d'arcatures et d'*oculi* aveugles ; au-dessus de la souche et en retrait, un corps intermédiaire décoré d'arcatures assure le lien avec l'étage des cloches, de plan hexagonal, ouvert de grandes baies plein cintre et couronné par une balustrade et un lanternon (30). Ce projet de façade se veut sans doute dans le « style roman »

27. Jean-Jacques Latour (1812-1868), né à Tarbes, entre à l'École des Beaux-Arts de Paris en 1837 où il est l'élève de Constant-Dufeux. Il s'établit à Tarbes en 1842 où il est nommé professeur à l'École de dessin et d'architecture en 1845. Auteur de plusieurs projets d'églises paroissiales, il est 2^e prix aux concours pour le palais de justice et pour le clocher de l'église Saint-Jean de Tarbes. Ses réalisations sont locales et de natures diverses : églises romanes comme celles de Pujo et Ossun ou gothiques comme celle de Laloubère, hospice civil de Barèges, halle de Vic-en-Bigorre, tour et Musée Massey de Tarbes, restauration du château d'Ourout à Argelès-Gazost. Cf. L. CADDAU, « L'architecte Jean-Jacques Latour (1812-1868) », dans *Revue des Hautes-Pyrénées*, 1922, p. 201-216 et J.-B. LAFFON, *Le monde religieux bigourdan (1800-1962)*, Lourdes, 1984, p. 239-241.

28. Côté nord, par prolongement des deux chapelles existantes.

29. A.M.H. n° 27886 à 27888.

30. Latour reprendra ce modèle pour la tour du Jardin Massey (1853-1865).

31. Rapport du 27 février 1843 (A.N., F¹⁰ 7893).

32. L'architecte Caddau, neveu de Latour, remarque d'ailleurs que le projet de 1843 « faisait de notre vieille basilique romane un édifice, encore dans le goût italien, avec un dôme rappelant celui de Florence », dans « L'architecte Jean-Jacques Latour... », *op. cit.*, p. 207. Cette remarque vaut surtout pour un croquis à la mine de plomb sur calque, hélas ni daté ni signé, représentant la cathédrale vue côté nord ; tandis que les absidioles sont rabaissées, la surélévation de l'abside centrale ainsi que les contreforts d'angle du bras de transept et le contrefort nord-ouest de la tour-lanterne sont habillés de festons ; le dôme nervuré, agrémenté d'un garde-corps ajouré et d'œils-de-boeuf, terminé par un lanternon, rappelle celui de Brunelleschi à Florence. Mais ce croquis pourrait aussi bien être de Caddau.

33. A.M.H. n° 27889 à 27892.

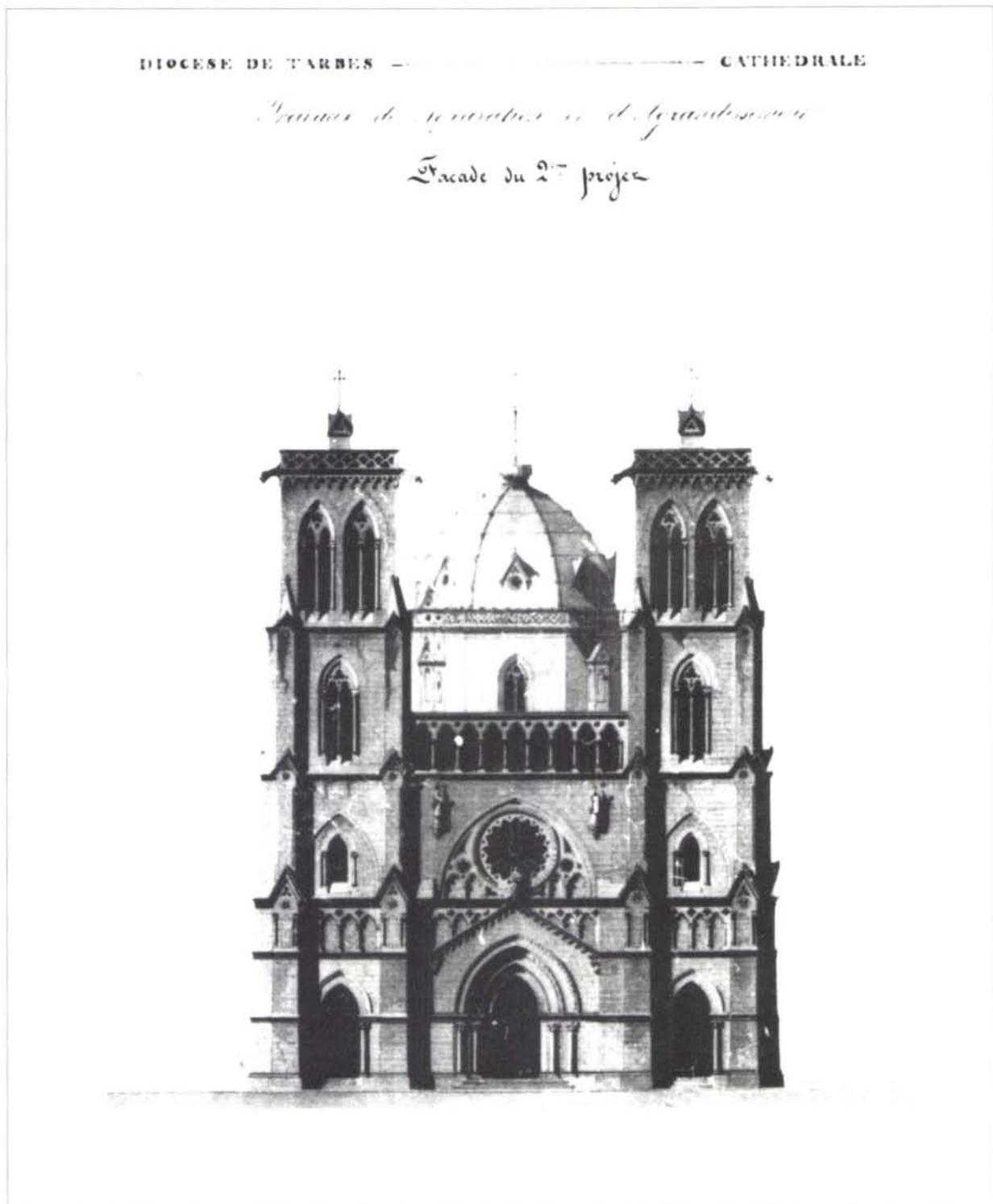


FIG. 4. CATHÉDRALE DE TARBES. FAÇADE DU 2^e PROJET
(Latour, 1843), A.M.H. n° 27892. Arch. phot., Médiathèque du Patrimoine, CNMHS Paris.

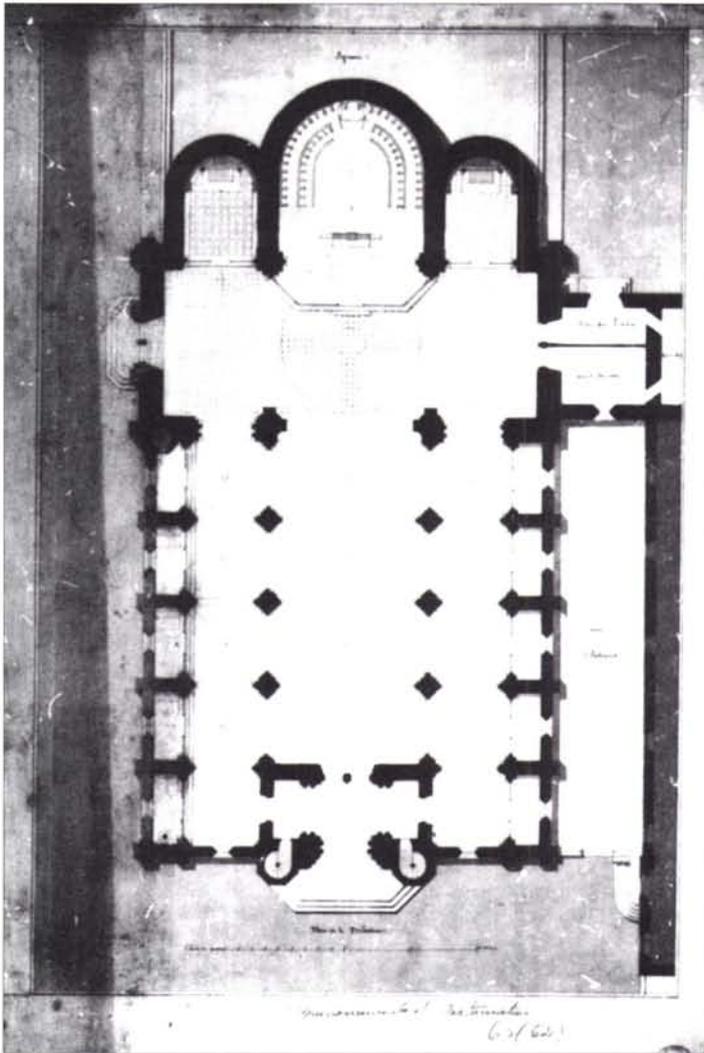


FIG. 5. PLAN D'AGRANDISSEMENT (Duran, 1866), A.M.H. n° 27896. Arch. phot., Médiathèque du Patrimoine, CNMHS Paris.

proposition plus modeste, avec moindre allongement de la nef, toujours terminée par une façade à deux tours ou à une seule comme en témoignent divers croquis au verso du plan (37).

En 1846-1847, Latour soumet encore un nouveau projet qui, outre l'agrandissement de la nef, propose la suppression des absidioles remplacées par un large déambulatoire contournant l'abside et ouvrant sur une sorte de rotonde axiale. Le Ministre se montre très réservé, en particulier sur les problèmes d'acquisition de terrains pour l'isolement (et l'agrandissement...) de la cathédrale (38).

(fig. 4). Les deux tours clochers latérales, cantonnées de gros contreforts, sont à quatre niveaux d'ouvertures, portails et baies qui vont en s'élargissant et en s'allégeant vers le haut. Dans la partie centrale, le portail principal est surmonté d'une rose inscrite sous un arc brisé. Une arcature aveugle sépare les deux premiers niveaux sur toute la largeur de la façade, scandée horizontalement par des larmiers, tandis qu'une galerie couronne la seule partie centrale. Pinnacles, gâbles, gargouilles, quadrilobes ne manquent pas d'agrémenter l'ensemble. La tour de la croisée du transept est surmontée d'un dôme nervuré coiffé d'un lanternon ou d'une « flèche légère de style roman qui dominerait sur les tours » (34).

Les projets de Latour témoignent d'une volonté de « se conformer » aux styles du monument, un projet tirant parti des éléments romans, l'autre privilégiant les parties gothiques tout en conservant un rappel roman avec le dôme de la croisée. Ces deux propositions reflètent aussi les deux grandes tendances qui s'affrontent à l'époque.

Face au refus de ces projets par le Ministre, motivé seulement par des préoccupations économiques (35) et sans aucun commentaire sur les projets eux-mêmes, s'engage une coalition architecte-préfet-évêque pour forcer la main au Ministère. Il s'agit de le convaincre de la nécessité absolue de consolider la tour de croisée et de la décharger des cloches. Cette tranche acceptée, le Ministre « sentira mieux la nécessité d'en poursuivre l'achèvement » par la construction de deux tours de façade puis d'une liaison entre elles et la nef (36). Le projet est donc revu à la baisse, avec possibilité d'échelonner le financement en procédant par tranches. Latour met donc au point, en 1844, une

34. Rapport du 27 février 1843, A.N., F^o 7893.

35. Devis se montant à 340000 F y compris l'acquisition de terrains et divers travaux dans l'ancienne aile du chapitre et à la chapelle Saint-Jacques (à titre comparatif, un maçon gagnait 300 F par an en 1848).

36. Lettre du préfet à l'évêque, 27 mars 1844, A.D. Hautes-Pyrénées, V 2068.

37. A.D. Hautes-Pyrénées, fonds Caddau, tiroir-plan VIII, n° 64.

38. Lettre du ministre à l'évêque, 20 janvier 1847, A.N., F^o 7893.

Mais localement personne ne désespère et un avant-projet, peu novateur mais signé par Hippolyte-Louis Duran (39), est de nouveau soumis en 1850, et de nouveau refusé. Le plan de cet « avant-projet pour l'achèvement de la cathédrale » prévoit une nef à simple collatéral et quatre travées en arrière d'un narthex qui devait être surmonté d'une tour-clocher centrale (40). En réalité, ce même architecte travaille à une nouvelle proposition, connue par des plans et coupes de « l'état actuel » et de « l'état projeté » en 1866. Son projet d'agrandissement et de restauration (41) adopte, selon ses propres termes, un style « de la première moitié du XIII^e siècle », très proche de sa grande réalisation qu'est la basilique de Lourdes, des désirs de l'évêque Mgr Laurence (42) et de ses propres convictions (43). Le mode d'agrandissement, en plan, n'a guère évolué, il prévoit une nef à trois vaisseaux et chapelles latérales, longue de quatre travées, en arrière d'un narthex dominés par une tour centrale, constante dans ses projets (fig. 5). Les élévations intérieure et extérieure témoignent d'une volonté d'assurer une homogénéité de style entre les constructions neuves et les parties anciennes conservées (fig. 6). La nef est traitée de façon plus gothique : arcs-boutants, clochetons, arcatures polylobées et rose en façade de la tour couronnée d'une flèche (fig. 7), triforium obscur et continu à l'intérieur (44) ; mais les arcs sont peu brisés et même plein cintre pour les fenêtres et le style roman du chevet et du transept est globalement respecté, notamment par un portail « roman » au bras nord du transept et le maintien de la tour de croisée. Coiffée d'une toiture à pans, elle est cependant « gothicisée » par des clochetons couronnant les contreforts et le chevet doit être ramené à sa hauteur primitive (45). Enfin, la coupe longitudinale suggère une nouvelle décoration intérieure qui comprend un faux appareil polychrome dans les parties basses, une fresque historiée dans le transept et l'abside, en frise à la naissance des voûtes, et une composition monumentale au cul-de-four.

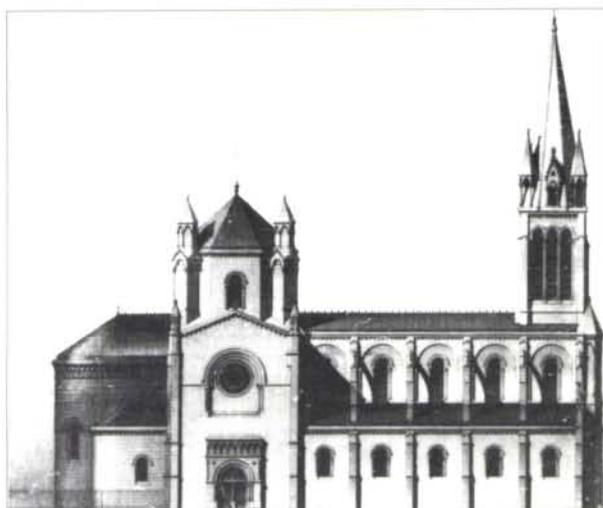


FIG. 6. CATHÉDRALE DE TARBES. ÉLÉVATION NORD, PROJET (Duran, 1866). A.M.H. n° 27898. Arch. phot., Médiathèque du Patrimoine, CNMHS Paris.

39. H.-L. Duran (il signe Duran) est né à Paris vers 1801 et mort à Tarbes en 1882. Élève de Vaudoyer, de la promotion 1820 de la 1^{re} classe de l'École des Beaux-Arts, médaillé du Salon de 1841, on lui doit notamment une salle de spectacle à Moulins, le château de Monte Cristo pour Alexandre Dumas, la mise en chantier de la villa Eugénie à Biarritz. Nommé architecte diocésain du Gers, des Basses-Pyrénées et des Hautes-Pyrénées en 1849, il est l'architecte de la basilique supérieure de Lourdes, de la chapelle du Petit séminaire de Saint-Pé, du Grand séminaire de Tarbes, de la construction ou de la restauration de plusieurs églises du département ou des environs, de l'église Saint-André de Bayonne, participant aux travaux exécutés à la cathédrale de Bayonne et à l'ancienne cathédrale de Condom. J.-B. COURTIN, *Lourdes, le domaine de Notre-Dame de 1858 à 1947*, Lourdes, 1947, note 2 p. 96; L. MICHOU, « Hippolyte Duran, architecte diocésain et l'appauvrissement de l'église d'Ibos en 1859 », dans *Bulletin de la Société Académique des Hautes-Pyrénées*, 1984-1985, p. 99-100. Une maîtrise d'histoire de l'art sur la basilique supérieure de Lourdes a été commencée par Mme VILLENEUVE-LEGATHE à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

40. A.N., F¹⁹ 7893.

41. A.M.H., n° 27896 à 27900.

42. Duran est retenu comme architecte pour la basilique de Lourdes dès 1861, sans doute du fait de ses relations avec J.-F. Dasque, Supérieur du Petit Séminaire de Saint-Pé, et d'un projet de fontaine monumentale pour la place des Quinconces de Bordeaux ayant pour thème le mystère de l'Immaculée Conception (1858). L'évêque repousse un premier projet de style romano-byzantin, avec nef unique à chapelles latérales et chevet à chapelles rayonnantes. Mgr Laurence veut une basilique gothique et lui suggère comme modèle l'église du Jésus de Toulouse conçue par l'architecte Henri Bach. La basilique de Lourdes est édifiée entre 1862 et 1871 dans un style proche du gothique septentrional importé au XIII^e siècle dans le Midi.

43. Il propose en 1849 un « projet de style ogival pour un chef-lieu de canton d'une population de 3600 âmes » à un prix de revient intéressant, dans « Église de village en style du XIII^e siècle. », dans *L'art en province*, 1849, p. 13. Cette proposition s'inscrit dans une recherche contemporaine de modèles architecturaux standardisés destinés à une production sérielle. Cf. J. NAYROLLES, « L'architecture néo-romane dans le Midi toulousain », dans *Toulouse et le Midi toulousain entre terre et ciel, du Moyen Âge à nos jours*, Toulouse, 1993, p. 403-416.

44. H. Duran, par ses centres d'intérêt et ses travaux, semble avoir eu une bonne connaissance du gothique, notamment des grandes cathédrales élevées à partir des années 1260 dans le Midi de la France. C'est ainsi qu'on retrouve à Lourdes les chapelles entre contreforts communiquant entre elles comme aux cathédrales de Toulouse et de Narbonne, les plus orientales servant de sacristies, le triforium obscur, l'étroitesse des fenêtres hautes et l'absence d'arcs-boutants.

45. L'idée de rendre aux absides leurs volumes originels semble venir de Duran. Elle apparaît déjà dans un devis de grosses réparations pour l'exercice de 1857, mais ces travaux furent ajournés par le ministre (A.N., F¹⁹ 7893).



FIG. 7. CATHÉDRALE DE TARBES. ÉLEVATION DE LA FAÇADE OUEST, PROJET (Duran, 1866). A.M.H. n° 27899. Arch. phot., Médiathèque du Patrimoine, CNMHS Paris.

L'isolement de la cathédrale

L'acquisition de terrains est un préalable à son agrandissement, proposée en même temps que lui. Mais d'autres arguments sont utilisés comme la menace de construction d'un cabaret ou d'une forge au chevet de la cathédrale (1846) ou le besoin de place au sud, à l'emplacement de l'ancien cloître, pour les processions (1848). La décennie 1851 est marquée par un profond désaccord entre l'évêque et l'architecte d'une part, le préfet Oscar Massy de l'autre, chacun convoitant le même terrain, l'un pour agrandir sa cathédrale, l'autre pour étendre sa préfecture. L'affaire culmine lorsque ce dernier fait construire des écuries à 3,50 m du mur sud de la cathédrale. En mars 1859, le ministre annonce à l'évêque, qui s'était plaint à Napoléon III, que la destination du bâtiment sera changée; dans le même temps Oscar Massy est nommé préfet de l'Isère (46). En 1861, le département cède à l'État la chapelle Saint-Jacques et la partie de terrain de l'ancien cloître nécessaire à la construction d'un collatéral, et le nouveau préfet s'engage à ne pas élever de bâtiment à moins de 8 m de ce terrain. L'année suivante, Mgr Laurence achète un terrain au chevet de la cathédrale, comprenant maison, grange, cour et jardin, qu'il vend ensuite à l'État (fig. 8) (47). Souhaitant ouvrir une porte au public au sud-est du chevet, il propose à plusieurs reprises l'acquisition d'un terrain à cet effet mais, bien engagée, elle n'aboutit pas (48).

La période 1840-1870 est donc marquée par un entretien constant de la cathédrale, une conservation à peu près fidèle d'un état qui ne satisfait pas, qui ne plaît pas. On lui reproche son exigüité, l'absence de véritable clocher, le manque de dépendances et l'impossibilité de disposer d'un environnement qui, entièrement bâti, lui échappe. Elle ne répond pas aux critères de convenance et de dignité qu'on attend de la première église du diocèse, confondue qu'elle est dans la masse urbaine.

Agrandissement, construction de flèches, isolement sont des requêtes qui témoignent d'un désir d'affirmer son rôle et sa présence, dans un souci de présentation et de représentation de la cathédrale dans la ville. Cette période est dominée par une forte personnalité, Bertrand-Sévère Mascarou dit Laurence, vicaire général dès 1833 et évêque de 1844 à 1870. Grand administrateur et grand constructeur, actif dans le domaine spirituel, il entretient aussi de bonnes relations, dans l'ensemble, avec les pouvoirs publics, notamment avec le couple impérial. Sans doute est-il l'instigateur des projets d'agrandissement et d'isolement de la cathédrale, qui fleurissent sous son épiscopat. Les projets de Latour et Duran reçurent son approbation : on sait d'ailleurs qu'il confia de nombreux projets à Duran, dont la basilique de Lourdes. Les propositions de ces architectes s'appuient moins sur les caractères essentiels de la cathédrale de Tarbes que sur

46. Façon élégante d'éloigner, par une promotion, un préfet qui n'était en bons termes ni avec l'évêque (qui avait fait intervenir l'empereur à propos d'une autre affaire à Lourdes), ni avec Fould, président du Conseil Général.

47. Il s'agit du square actuel de la cathédrale, aménagé dès 1863-1864 (lettres de l'évêque au préfet du 6 décembre 1862 et au ministre du 5 décembre 1862 (A.D. Hautes-Pyrénées, V 2072) et devis du 19 octobre 1863 (A.D. Hautes-Pyrénées, V 2069).

48. Rapport de l'architecte diocésain du 10 septembre 1868 et lettre du ministre au préfet du 14 novembre 1868 (A.D. Hautes-Pyrénées, V 2072). C'est la préfecture qui occupe actuellement ces terrains.

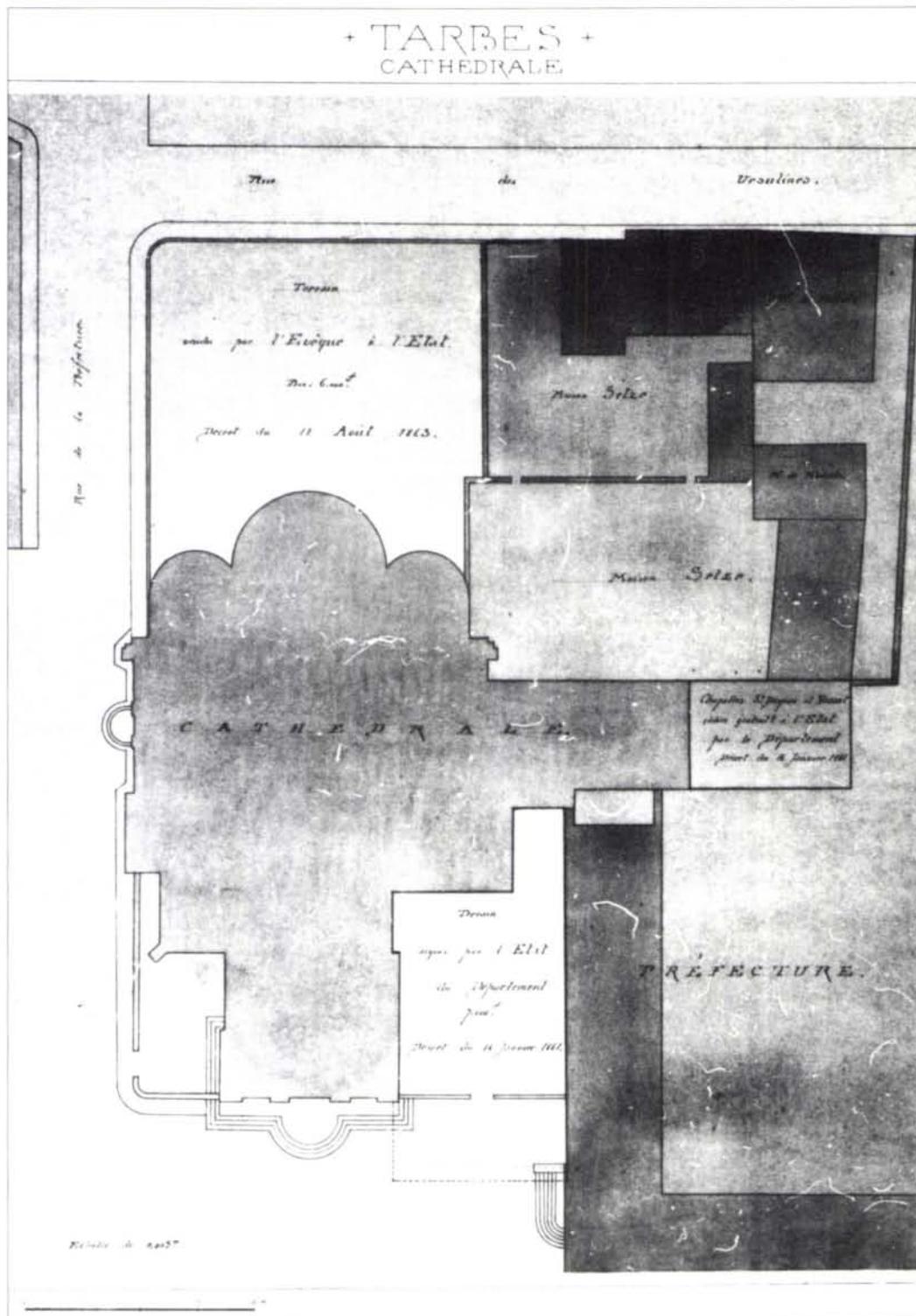


FIG. 8. CATHÉDRALE DE TARBES. PLAN DES ABORDS IMMÉDIATS DE LA CATHÉDRALE.
Anonyme, s. d. (après 1863), A.M.H. n° 28205. Arch. phot., Médiathèque du Patrimoine, CNMHS Paris.

des modèles idéaux de cathédrale : italien ou gothique avec les façades plaquées de Latour, « gothique pur », celui du XIII^e siècle avec Duran, style qui correspond le mieux à la sensibilité de l'époque tant dans le domaine spirituel qu'artistique. Pour être plus cohérent, le parti de Duran n'est pas moins radical, abandonnant délibérément toute notion de conservation au profit d'une recreation. Face à ces projets, l'administration des Cultes, imperturbable, s'est toujours retranchée derrière le même « manque de crédits ».

De 1895 à nos jours : Les grandes transformations

Ravalement et modification des superstructures (1895-1908)

En 1892, l'architecte diocésain Fitte (49) annonce la nécessité de prévoir un entretien important, sur plusieurs années, comprenant un décrépiage, un nettoyage et un rejointoiment des maçonneries, « afin de rendre à cet édifice son caractère primitif » (50). Les travaux s'engagent en 1895 par le ravalement de l'abside centrale. Le résultat semble satisfaisant à Fitte qui propose, pour 1896, la suppression des « murs qui ont été élevés au-dessus des anciennes couvertures qui recouvrent encore les voûtes de ces chapelles », composées « de gros carreaux de terre cuite qui sont en place » ainsi que des parties de caniveaux recueillant les eaux « évacuées à l'extérieur par des gargouilles » ; « les charpentes et couvertures qui existent ont été établies dans le courant du XV^e siècle, à la suite de l'incendie allumé par les religionnaires » (51). Si le Comité, animé de prudence, semble freiner quelque peu les ardeurs de Fitte, il ne s'y oppose pas vraiment. L'inspection générale demande quelques modifications au projet – couvertures en tuiles romaines sans charpente et débordantes, supprimant chéneau et gouttières – et en contrôle l'exécution. Ainsi, après visite de l'inspecteur Corroyer, Fitte est-il contraint de refaire les couvertures, ayant pris sur lui d'adopter un système méridional qui existe au cloître d'Elne... Cependant, à la fin de 1897, l'architecte diocésain constate que les travaux ont « rendu à cette partie de l'édifice l'aspect architectural du XII^e siècle qui lui est propre » et propose de les poursuivre par l'abaissement de l'abside centrale et des bras de transept « afin de dégager la tour centrale ou clocher établie sur la croisée » (52). L'opération est bien engagée et se déroule sans interruption au transept (1899-1901) puis, sous la conduite de l'architecte diocésain Louis Caddau (53) à la nef et aux chapelles nord (1901-1903), tandis que la tour-lanterne de la croisée, peu à peu dégagée, est restaurée au fur et à mesure. De l'administration centrale n'émanent que des observations techniques, des corrections de détail : Corroyer conseille un système de voûtains reposant sur la voûte de l'abside au moyen de piédroits en briques (54), qui sera aussi adopté pour le transept, il demande la simplification de certains couronnements dans l'élévation du transept, mais refuse un projet de portail roman pour remplacer la porte d'entrée nord du transept. Ces travaux permettent quelques découvertes qui suscitent un regain d'intérêt pour l'histoire et l'archéologie de la cathédrale. En 1897, deux sarcophages sont découverts fortuitement dans l'épaisseur du mur sud de l'absidiole méridionale (55). L'un d'eux est ouvert et livre le squelette d'un évêque avec une crosse, un anneau orné d'un camée antique et des fragments de verre (56). L'inspecteur général interdit que le second sarcophage soit ouvert mais il le sera en 1908 par Caddau, avec l'accord du ministère ; il contenait une crosse, une mitre et des vestiges de vêtements sacerdotaux (57). L'enlèvement

49. Thomas Jules Justin Fitte (1828-1901), né à Agen, élève de Labrousse et André, promotion 1855 de l'École des Beaux-Arts, nommé architecte diocésain à Toulouse en 1881 puis à Tarbes le 30 janvier 1892.

50. Rapport du 22 novembre 1892, A.N., F^o 7893.

51. Rapport et devis du 6 décembre 1895, A.N., F^o 7894.

52. Rapport du 24 décembre 1897, A.N., F^o 7894.

53. Jean-Jacques Bertrand Louis Caddau (1858-1931). Né à Vic-Bigorre, élève de Ruprich-Robert, promotion 1872 de la première classe de l'École des Beaux-Arts, nommé architecte ordinaire des Hautes-Pyrénées en 1897, inspecteur diocésain en 1900, architecte diocésain le 16 juillet 1901. Auteur de la fontaine Duvignau à Tarbes, avec les sculpteurs Mathet, Desca et Escoula, de la chapelle de l'asile Saint-Jean-Baptiste à Guichen, il restaure la collégiale d'Ibos et l'abbatiale de Madiran (H.-P.).

54. Plutôt que la charpente en fer, système Polonceau, initialement retenue par Fitte.

55. L'un d'eux correspondait à un enfeu ouvert sur l'intérieur de l'absidiole par un arc polylobé au-dessus d'un soubassement composé d'une série de petites arcades polylobées.

56. Rapport de Fitte du 24 décembre 1897 (A.N., F^o 7894) et Caddau, *Monographie...*, *op. cit.*, p. 57-61 et p. 109-113.

57. CADDAU, *Monographie...*, *op. cit.*, p. 62-64 et 109-113. Les deux crosses sont assez semblables, en cuivre doré et émaillé, d'origine limousine et datées du XIII^e siècle, cf. *Les trésors des églises de France*, 2^e éd., Paris, 1965, p. 260-261.

des crépis met au jour les vestiges d'une porte gothique dans le bras nord du transept, deux petites baies murées au-dessous de la rose de ce même croisillon, qui sont rouvertes et munies de vitraux (58), et deux *oculi* quadrilobés au-dessus des trois grandes baies du bras sud. Ces travaux s'accompagnent d'aménagements complémentaires comme la prolongation jusqu'au sol d'un escalier logé dans le contrefort nord-ouest du transept et accédant aux voûtes (59), la mise en communication des chapelles nord avec le transept par le percement d'une arcade brisée, conçue dans le style des chapelles estimé du xv^e siècle (60), enfin l'aménagement d'une circulation autour de la tour-lanterne sous forme d'escaliers en pierre suivant les rampants des toitures, pour en permettre l'entretien.

Le problème des couvertures se pose d'ailleurs de façon aiguë au début du xx^e siècle, conséquence des récentes transformations. Dès 1904, Caddau s'inquiète du choix du matériau; reconnaissant « l'excellent effet » produit par les tuiles romaines, il craint qu'elles ne soient pas adaptées à la région. Il remarque des infiltrations, liées à leur qualité (61) et l'insuffisance du recouvrement lors de leur pose; le parement de briques du dôme, dégagé et décrépi, s'avère poreux et le joint établi entre lui et les « escaliers » de circulation périphériques n'est pas étanche. Ces désordres conduisent à une réfection quasi totale, en 1906-1907, de la couverture de l'édifice, onéreuse et qui aboutit à une disparité des matériaux de couverture : les tuiles romaines sont maintenues sur le chevet et le croisillon sud, des tuiles canales sont posées sur chape de ciment sur le bras nord, la nef et les chapelles, des ardoises sur la flèche de la croisée, le porche, la chapelle Saint-Louis et les sacristies au sud. Si cette réfection semble, sur le moment, efficace, les infiltrations ont considérablement dégradé les enduits et les peintures des trompes et du tambour de la tour-lanterne, endommageant aussi les voûtes et induisant de nouvelles réfections.

Une certaine liberté d'interprétation dans la « restauration » de la cathédrale (1930-1940)

La décoration des voûtes (1935-1940)

En 1931, l'architecte en chef Kaehrling constate la chute de plaques d'enduit et l'apparition de fissures aux voûtes. Il propose donc le piochement des enduits pour s'assurer de l'état des voûtes et pour colmater les fissures (62), mais l'aspect des voûtes, non appareillées, requiert un nouvel enduit qui s'avère, au terme des travaux en 1935, du plus mauvais effet à côté des « peintures du xviii^e siècle » (*sic*). Or un peintre local, Henri Borde (63), s'est proposé et l'évêque promet une participation aux frais de près de 60 % (64). On prévoit dans la nef des groupes de saints entre les nervures, tandis que dans le croisillon sud, les ornements doivent être semblables à ceux du croisillon nord, à savoir des caissons, compartiments, arabesques, sujets religieux et armoiries d'évêques donateurs. Le peintre tarbais remet des esquisses en février 1937 (65), prévoyant un chœur céleste au milieu de nuages dans un ciel bleu pour la nef (fig. 9), l'Annonciation, la mort et l'Assomption de la Vierge au croisillon sud, les cadres et les arcs ou nervures reprenant les décors géométriques et floraux en partie conservés dans le bras nord et le chœur. L'inspecteur général Formigé se montre réservé devant ces esquisses trop petites, dont la composition est un peu faible et qui « risque de tomber dans l'imagerie banale » (66). Des esquisses plus grandes et des références sont demandées au peintre. L'avis de Formigé est alors plus tranché, mais « la question est très avancée... il est peut-être trop tard pour

58. Caddau a remarqué des traces de peinture sur les ébrasements, un faux appareil avec rosace au centre de chaque assise et un semis d'étoiles sur les claveaux, *Monographie...*, *op. cit.*, p. 22 et 73.

59. À l'origine, cet escalier n'était accessible que par une échelle et une porte située à 6 m du sol dans le croisillon nord. Il fut complété par la suite par un escalier annexe qui lui était accolé et qui fut supprimé lors de la restauration, puisque devenu inutile.

60. À l'origine, ces chapelles ouvraient sur la nef par des arcades qui furent condamnées lors de la mise en place des bancs d'œuvre et des galeries supérieures dans la nef.

61. Beaucoup proviennent de Marseille et sont poreuses et gélives.

62. Devis du 20 novembre 1932, A.M.H., Hautes-Pyrénées, Tarbes, 2402, 2^e dossier.

63. Henri Louis-Charles-Germain Borde (1888-1958). Né à Bagnères-de-Bigorre, il fait des études littéraires à l'Université de Bordeaux. Il est l'auteur de plusieurs monuments aux morts (Juillan, Sarriac, Sarrancolin), de la décoration de salles publiques (foyer de la caserne du 24^e Régiment d'artillerie, Salle des Séances de la Chambre de Commerce de Tarbes, Salle des fêtes des Pavillons Basque Béarn Bigorre au Centre Régional de l'Exposition Internationale de 1937), diverses décorations pour des particuliers. Il participe à des expositions régionales et à des Salons parisiens sous le parrainage de F. Michelet, Malric, et Ch. Despiou entre 1921 et 1930, les Musées de Pau et de Tarbes lui achètent des œuvres (notice individuelle dans A. M. H., Hautes-Pyrénées, Tarbes, 2402, 2^e dossier).

64. 60000 F sur un devis de 104700 F (5 janvier 1935).

65. A.M.H., Hautes-Pyrénées, Tarbes, 2402, 3^e dossier.

66. Rapport du 15 mars 1937, A.M.H., Hautes-Pyrénées, Tarbes, 2402, 3^e dossier.



FIG. 9 : CATHÉDRALE DE TARBES. VUE INTÉRIEURE DE LA NEF avec les peintures de Borde. Cliché. N. Pousthomis 1991.

vérité archéologique douteuse (70). L'épiderme extérieur de l'édifice a donc perdu une grande partie de son authenticité ». Cet édifice « exigera... une remise en état délicate... Nous estimons que la réputation de notre service est en cause dans ce monument » (71). Telle est, rapidement définie, la nouvelle attitude du service des Monuments Historiques vis-à-vis de la cathédrale de Tarbes : un nouvel intérêt archéologique sinon esthétique, une autocritique sévère et une volonté de réparer les erreurs passées.

Que reproche-t-on aux travaux réalisés? Le décrépiage fut exécuté « sans aucun souci du matériau ni de l'épiderme, sa facture après plus de soixante ans reste d'une désespérante sécheresse », transformant « la cathédrale en « écorché », il nuit beaucoup au calme des surfaces et à la pureté des proportions » (72). La restitution des volumes primitifs est « le seul aspect vraiment positif » selon Pierre Prunet qui juge les pentes des toitures correctes même si les tuiles ont un aspect désagréable (73). Ce n'est cependant l'avis de l'actuel architecte en chef Bernard Voinchet

revenir en arrière » (67). Les peintures sont donc exécutées. En 1939, la question se repose pour le bras nord dont la décoration doit de nouveau être confiée au même Borde. Devant les nouvelles esquisses et surtout les photographies des peintures déjà réalisées, Formigé s'effondre : « les craintes que je manifestais ont été dépassées... C'est un désastre... Le travail étant déjà fait aux trois quarts, il semble qu'il soit trop tard pour ne pas l'achever. Mais ce bel édifice qui pouvait être embelli par la renaissance de ses voûtes est maintenant presque ridicule » (68). La décoration s'achève comme elle avait commencé, sans l'approbation de la Commission, mais sans opposition formelle.

La restauration de la façade occidentale

Annoncée en 1939, elle fait l'objet d'un devis en 1942. Le grès jaune et gélif utilisé pour sa construction est abandonné pour la restauration au profit d'une pierre plus dure, patinée. Mais en 1944, l'architecte en chef Harot propose « d'achever » la façade par la sculpture des chapiteaux, seulement épannelés et donc jugés inachevés, et l'ajout de balustrades qui n'ont jamais été posées (69). Il se heurte au refus de la commission qui se réfère au cas de la cathédrale d'Auch.

Vers une nouvelle politique de restauration de la cathédrale (2^e moitié du XX^e siècle)?

Une autocritique

« Cet important édifice est intéressant...néanmoins nous pouvons regretter une restauration radicale des façades extérieures qui comportent maints détails d'une

67. Rapport du 20 novembre 1937, A.M.H. Hautes-Pyrénées, Tarbes, 2402, 3^e dossier.

68. Rapport en séance du 31 décembre 1940, A.M.H., Hautes-Pyrénées, Tarbes, 2402, 4^e dossier.

69. Rapport du 20 juillet 1944, A.M.H., Hautes-Pyrénées, Tarbes 2402, 4^e dossier.

70. Caddau lui-même, tant décrié depuis, bien qu'il n'ait pas été l'initiateur des travaux engagés en 1895, s'était déjà félicité de n'avoir pas eu à prendre une telle décision qu'il avouait embarrassante, s'expliquant sur le délicat dilemme conservation-restauration, dans *Monographie...*, *op. cit.*, p. 67-70.

71. Rapport du 3 décembre 1953 de l'inspecteur général M. Froidevaux (après visite sur place), A.M.H., Tarbes 2403, 5^e dossier.

72. P. PRUNET, « La cathédrale Sainte-Marie de la Sède à Tarbes », dans *Les Monuments Historiques de France*, 1968, n° 1, p. 27.

73. *Ibidem.*, p. 28.

qui estime que « cette opération a malheureusement fait disparaître des surélévations précédentes qui avaient de bonnes proportions » (74). L'inspecteur général A. Froidevaux résume le sentiment général en jugeant l'intervention de la fin XIX^e siècle « maladroite, prétentieuse et très douteuse sur le plan de l'esthétique et de l'archéologie » (75). Ces opinions donnent le contexte des restaurations récentes et éclairent le parti adopté ces dernières années.

Démolition de la chapelle Saint-Louis, restitution partielle du cloître, et travaux au flanc sud (1959-1963) (76)

Le cloître avait été détruit en 1803 et la chapelle expiatoire Saint-Louis était, au milieu du XX^e siècle, inutilisée, en mauvais état et inesthétique. Sa destruction est décidée pour permettre l'assainissement des murs sud de la nef et ouest du croisillon sud et l'aménagement d'une entrée secondaire à la cathédrale. Elle est en réalité démontée, sage précaution qui permet de découvrir, encastré dans la construction du XIX^e siècle, le pilier d'angle nord-est du cloître, ayant conservé l'amorce des deux galeries (77). Une campagne de fouille est alors entreprise sur le terrain séparant la cathédrale de la préfecture, livrant un mobilier assez important qui pose le problème de sa conservation. Ces découvertes conduisent à l'idée de restaurer la travée d'angle du cloître et d'en restituer quelques arcades, en liaison avec la création d'un petit musée lapidaire sur place (78). Ce remontage se veut aussi fidèle que possible mais honnête, utilisant par exemple un matériau différent pour les parties restituées. Il implique aussi un choix pour le matériau de couverture et le traitement des surfaces. Dans l'espoir que les toitures de la cathédrale soient « refaites un jour avec des tuiles canal, d'une facture plus artisanale, cette solution fut adoptée pour le cloître, afin de préserver l'unité future des couvertures » (79). La restauration du flanc sud s'achève en 1962 et 1963 par la reprise des parements des murs de la nef et du transept, « réenduits de façon à laisser deviner les matériaux en ne créant pas des surfaces trop nues », avec l'idée qu'il faudra faire de même sur tout l'édifice (80).

Ces travaux, bien que ponctuels, relèvent donc, dans leur exécution, d'une vision plus globale de la restauration destinée « à redonner à cette cathédrale un aspect plus conforme à la pensée de ses constructeurs » (81).

Travaux intérieurs

Le mauvais état des peintures de la tour lanterne de la croisée, à la suite d'infiltrations, soulève une nouvelle question de principe : faut-il ou non conserver le décor peint par Pedoya vers 1843 et donc le restaurer ? Faudra-t-il envisager aussi une restauration des peintures de Borde, commises en 1937 et 1941 ? La Délégation permanente opte pour la conservation et la remise en état du décor de Pedoya, mais non des peintures de Borde, jugées sans intérêt (82). Finalement, le décor de Pedoya est supprimé, le niveau des trompes est laissé à nu tandis que le tambour est enduit. En janvier 1987, Bernard Voinchet prévoit de « restaurer les peintures anciennes, d'éventuellement repenser et restaurer les peintures les plus récentes qui ne sont pas du meilleur effet, de rétablir une unité en badigeonnant ou en rétablissant les peintures qui ont disparu » et qui sont connues pas des photographies, « de remettre en teinte les parties pour lesquelles les renseignements font défaut » (83). Une intervention sur les peintures est en effet rendue nécessaire par les dégradations dues aux infiltrations et par un intérieur « assez disgracieux, très hétérogène et même dangereux ». En 1990, trois solutions sont envisagées pour le transept et la nef, toute décision concernant les absides étant reportée au moment de la restauration des retables. Le maintien en l'état, tout en harmonisant l'ensemble, prévoit la réalisation d'un enduit à la croisée, le maintien des faux joints sur les murs du transept, leur éventuel rétablissement ou une mise en teinte sur les parements de la nef, une restauration des peintures de Borde mais « en cherchant peut-être à « calmer » les effets les plus agressifs de cette œuvre afin d'intégrer ce décor dans l'ensemble chromatique de la cathédrale », notamment les « bleus layette » des ciels, la sécheresse du décor géométrique... et les couleurs les plus acides ». Solution opposée, une création permettrait de « redonner une âme à cet édifice » et de

74. Rapport du 5 avril 1976, A.M.H., Tarbes 2403, 5^e dossier.

75. Avis du 10 mai 1976, A.M.H., Tarbes 2403, 5^e dossier.

76. Pour plus de détails, voir N. POUSTHOMIS DALLE, *Les restaurations de la cathédrale de Tarbes...*, op. cit., 1979, p. 80-83 et Catherine VINCENT, *Recherches sur le cloître de la cathédrale de Tarbes*, op. cit.

77. Des vestiges de cette partie du cloître avaient été décrits par Guilhermy en 1860, B.N., N.A.F. 6110, en marge du fol. 6.

78. Sur tous ces travaux, voir P. PRUNET, « La cathédrale Sainte-Marie... », op. cit., p. 22-48.

79. *Ibidem*, p. 44-45.

80. *Ibidem*, p. 46 et 48.

81. *Ibidem*, p. 48 note 11.

82. P. V. de séance du 8 avril 1968 (A.M.H.)

83. Travaux à réaliser, dans *Étude préalable*, janvier 1987, C.R.M.H. Toulouse.

« susciter en cette fin de siècle une œuvre forte dans une cathédrale qui pourrait ainsi devenir un élément important de création contemporaine ». Enfin, troisième solution, une restitution des décors du XIX^e siècle est proposée. Elle se justifie par une présentation intérieure essentiellement des XVIII^e et XIX^e siècles et elle est possible grâce à une documentation photographique (84). Ainsi, à la croisée, on restituera les éléments décoratifs des peintures de Pédoya, mais non les grandes figures. Toutes les solutions proposées doivent être réversibles, le décor antérieur étant conservé en-dessous. L'étude préalable détaille surtout la troisième solution, mais l'Inspection Générale des Monuments Historiques donne un avis favorable au « maintien de l'état actuel ».

Les peintures de Borde, aux voûtes de la nef et des bras de transept, ont donc été restaurées et « calmées », notamment par un fond ocre remplaçant le bleu. Ces travaux ont permis la découverte de décors médiévaux dans le bras nord du transept en 1993 (85). Il s'agit d'une colonne en trompe-l'œil et d'un faux appareil à doubles joints et fleurette timbrant chaque fausse pierre. Déjà en 1968, la remise en état du chœur, après dépose des stalles, boiseries et tableaux pour leur restauration, avait mis au jour des traces de peintures du XIV^e ou XV^e siècle sur enduit très fin, notamment un dessin sommaire de quadrupèdes tirant, semble-t-il, une araire. Quant à la croisée de transept, elle vient d'être mise en teinte, un décor géométrique soulignant les nervures.

Les couvertures et la présentation extérieure

L'apparition de désordres dans les maçonneries du croisillon sud pose à nouveau un cas de conscience. Ils sont en effet liés aux problèmes des couvertures et au manque de liaison entre les maçonneries anciennes et celles des XIX^e et XX^e siècles. Après une intervention de simple consolidation, une solution d'ensemble est recherchée au manque d'étanchéité des couvertures, mal conçues et « à bout de souffle », hétéroclites dans leurs matériaux, reproches qui s'ajoutent à d'autres critiques d'ordre esthétique (86). Le programme de travaux comprend la réfection en ardoises des couvertures des absides et des bras de transept (fig. 10), en essayant de « retrouver le plus fidèlement possible les volumes d'origine » (87) et en supprimant les ajouts du XIX^e « pour revenir à une disposition plus saine et archéologiquement plus vraisemblable » (88). À propos du choix de matériau de couverture, l'idée de revenir à des dalles de schiste, dont certains témoins étaient encore en place, a été écartée dans un souci archéologique et esthétique, car ce choix eut entraîné la « disparition des derniers témoins du chemin de ronde des fortifications gothiques », ce matériau eut été « trop montagnard et trop rural pour un édifice qui n'est plus que partiellement roman (et qui est d'autre part dans un contexte urbain assez marqué) », il eut perpétué la diversité des matériaux (89).

Enfin, les parements extérieurs ont été repris et « réenduits de façon à laisser deviner les matériaux en ne créant pas de surfaces trop nues » (90). Divers travaux d'aménagements extérieurs ont également été conduits, réfection du jardin au chevet, pavement le long du flanc sud et tout récemment de la place à l'ouest de la cathédrale. Ces deux dernières opérations ont été précédées d'une fouille préventive, complétant ou renouvelant les connaissances sur ses abords (91).

Conclusion

L'histoire de la restauration de la cathédrale de Tarbes a respecté la coupure généralement arbitraire entre deux siècles. Fertile en projets, le XIX^e siècle (92) fut pauvre en réalisations. Il entretient ponctuellement et quelquefois à

84. B. VOINCHET, *Étude préalable à la restauration des peintures et à l'aménagement du chœur*, juillet 1990, et *Rapport n° 2*, février 1991, C.R.M.H. Toulouse.

85. Alors qu'en avril 1988, les sondages réalisés par l'atelier de restauration E. Eczet, dans l'abside, dans les bras nord et sud du transept et dans l'angle nord-ouest de la nef, s'étaient avérés négatifs.

86. Rapport de B. Voinchet du 5 avril 1976, A.M.H., Tarbes 2403, 5^e dossier.

87. *Ibidem*.

88. P. V. de la séance de la Délégation Permanente du 24 juin 1976, A.M.H., Tarbes 2403, 5^e dossier.

89. Rapport de B. Voinchet du 5 avril 1976, A.M.H., Tarbes 2403, 5^e dossier.

90. P. PRUNET, « La cathédrale... », *op. cit.*, p. 46.

91. En 1993 au nord de la cathédrale, sous la responsabilité de C. Dubois, et en 1996 pour le parvis occidental, sous la responsabilité de S. Poignant.

92. Jusqu'en 1895.



FIG.10 : CATHÉDRALE DE TARBES. CHEVET.
Cliché N. Pousthomis, 1991.

contrecœur, nourrissant localement des projets d'agrandissement et « d'embellissement » pour sa cathédrale, se résumant pour l'administration centrale à une attitude très économe, sans que soient formulées de sa part de vraies critiques archéologiques ou esthétiques. Ce siècle a peu contribué à la connaissance de l'édifice. Aucune publication ni étude ne lui est spécialement consacrée. Indifférence et méconnaissance résultent de l'aspect peu remarquable et peu attachant de l'église, du décalage ressenti entre elle et la cathédrale idéale. Faute de pouvoir lui appliquer ce modèle, sans toutefois désespérer, on essaie de lui rendre ou de lui donner une certaine dignité, une certaine présentation dans la ville, en lui assurant un relatif isolement et en lui rendant ses dépendances les plus proches.

Avec le XX^e siècle commence une reconnaissance progressive de la cathédrale telle qu'elle est, mais cette acceptation ne va pas sans nuance dans la mesure où tout n'est pas conservé. La volonté de l'embellir tout en respectant ce qui est considéré comme essentiel aboutit à supprimer les « verrues », les irrégularités, pour lui rendre son aspect « primitif ». Cette campagne de restauration découle donc d'un autre idéal, élaboré celui-là à partir de l'édifice même. Discutables, ces travaux ont permis une meilleure connaissance du monument. Ils correspondent à l'apparition d'un personnel plus compétent, plus éclairé, mieux contrôlé aussi et d'autre part à un éveil archéologique (93). Cette évolution générale n'exclut pas les maladroites ou les erreurs (94). Après la deuxième Guerre Mondiale s'amorce une période de réflexion sur le monument lui-même et sur les restaurations antérieures. Bénéficiant d'un

93. En témoignent Caddau et la monographie qu'il publie sur la cathédrale en 1908-1909.

94. Comme le projet de portail roman pour le bras nord du transept, la proposition d'achèvement de la façade ouest, et surtout les peintures de Borde.

certain recul, de l'expérience du Service des Monuments Historiques, mais aussi de l'œuvre accomplie par leurs prédécesseurs, à laquelle ils s'opposent, les hommes désormais chargés de la conservation de la cathédrale de Tarbes formulent peu à peu leur jugement et les orientations générales de leurs travaux. Se fait jour une nouvelle conception de l'édifice, doté du « caractère robuste des constructions de montagne », qui « se ressent par ailleurs des influences toulousaines » (95), ayant « toujours eu jusqu'au XIX^e siècle un aspect assez rustique », « jamais très sophistiqué » (96). Pourtant, malgré les critiques adressées à l'encontre des restaurateurs du début du siècle, leur projet reste fondé sur le même désir, celui de « redonner à cette cathédrale un aspect plus conforme à la pensée de ses constructeurs » (97). Il passe donc souvent par la correction de leurs erreurs comme la réfection des toitures ou le rétablissement d'enduits extérieurs. La présente étude montre donc qu'à la question des choix, en matière de conservation-restauration-dérestauration, toujours d'actualité depuis que des hommes se soucient de transmettre un patrimoine aux générations futures, les réponses furent diverses et fluctuantes, à Tarbes comme ailleurs.

95. P. PRUNET, « La cathédrale Sainte-Marie... », *op. cit.*, p. 23.

96. Rapport de B. Voinchet du 5 avril 1976. A.M.H., Tarbes 2403, 5^e dossier..

97. P. PRUNET, « La cathédrale Sainte-Marie... », *op. cit.*, p. 48 note 11. Voir également un projet de restauration du chevet par B. Voinchet conforme à « l'état primitif du XII^e siècle », février 1976, A.M.H., Tarbes 2403, 5^e dossier..